

Naturalité

La lettre de **FORÊTS SAUVAGES**

n°20 - Mai 2019

Edito

“Forêts sauvages” est triste. Stelian Radu nous a quittés. Les forêts libres et sauvages viennent de perdre leur plus grand défenseur. Mais, notamment au cours de randonnées dans les Carpates roumaines ou en participant aux fameux colloques “Naturalité” à Chambéry, Stelian a su transmettre sa passion. Ses idées, son mode de communication perdurent. Il a su nous démontrer que le combat de la préservation est légitime et porte ses fruits. L’esprit de Stelian va pouvoir souffler encore longtemps dans les forêts naturelles...

Gilbert Cochet



Sommaire

→ Hommage à Stelian Radu /p. 3

HAUTS FAITS

→ Quand l'ouragan crée l'exemple /p. 5

EN DIRECT DU FRONT

→ L'UNESCO contribue à la protection de la *wilderness* /p. 6

«IF» LES INDIGNÉS DE LA FORÊT

→ Quand le dialogue avec l'ONF pour la protection d'arbres remarquables ne marche pas /p. 8

HAUTS LIEUX

→ La naturalité africaine : le parc national de la Luangwa du Sud /p. 10

PENSÉES SAUVAGES

→ En inTerrelation /p. 15

→ La place de la nature spontanée à l'ère de l'anthropocène : le regard des sciences sociales /p. 16

BLOC-NOTES

→ Lu pour vous /p. 20

→ À ne pas rater /p. 22

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS /p. 23



© J.-C. Génot

↑ Parc national de Retezat en Roumanie

Naturalité

Lettre éditée par *Forêts Sauvages*
4 rue André Laplace, 43000 Le Puy-en-Velay.

Courriel : contact@forets-sauvages.fr
Site web : <http://www.forets-sauvages.fr>

Directeur de la publication : Gilbert Cochet.

Rédacteur en chef : Jean-Claude Génot.

Comité de rédaction : Pierre Athanaze, Bernard Boisson,
Gilbert Cochet, Caroline Druesne, Jean-Claude Génot, Jean Poirot.

Conception graphique : Bertrand Dubois.

Remerciements à l'ensemble des auteurs et contributeurs
dont Pierre Athanaze, Etienne Bezler, Béatrice Kremer-Cochet,
Guillaume Christen, Ionut Radu et Vlado Vancura.

Photo de couverture : Réserve intégrale de la Néra en Roumanie © L. Duchamp

Naturalité
est optimisée pour
être diffusée par voie
électronique et lue
à l'écran (Affichage
/ Mode Plein écran),
pour une empreinte
papier minimale.

Hommage à Stelian Radu



© C. Fabling

↑ Stelian Radu en 2012

Stelian Radu est né le 15 octobre 1928 dans le hameau de Ungureni appartenant à la commune de Fintinele dans le comté de Prahova. Son père était fermier et viticulteur, ancien sergent décoré pendant la première guerre mondiale. Il possédait une ferme avec quelques terres héritées ou reçues après la réforme agricole de 1921. Etant le sixième d'une fratrie de sept enfants, Stelian a eu une enfance tranquille jusqu'à l'âge de 6 ans. Sa mère meurt à 45 ans et Stelian ainsi que son frère cadet Dumitru sont pris en charge par la sœur aînée Lica âgée de 16 ans. Après l'école primaire, il suit les cours de l'école secondaire mais à 11 ans, son père meurt à l'âge de 55 ans en le laissant dans une situation difficile. En 1939, soutenu par son grand frère Tanase, Stelian vient à Bucarest et après l'examen d'admission s'inscrit au lycée « Gheorghe Sincai », un établissement renommé avec une longue tradition. Après les années d'étude au lycée (1939-1947) et le baccalauréat, le monde a changé : les pertes territoriales de la Roumanie en 1940, le mouvement légionnaire, l'entrée de la Roumanie dans la Seconde Guerre mondiale aux côtés de l'Allemagne, le désastre de Stalingrad et le 23 août 1944 la guerre aux côtés des alliés. En 1947, il s'inscrit comme étudiant à la faculté forestière (rattachée à l'université polytechnique de Bucarest), mais après la réforme

de l'enseignement de 1948 la faculté forestière sera déplacée à Cimpulung Moldovenesc. Après les examens de deuxième année, on lui propose de continuer ses études à l'étranger, avec une bourse de l'Etat roumain, à l'Académie forestière de Saint-Petersbourg (Leningrad). Fondée en 1803, l'Académie était réputée pour l'enseignement de la sylviculture. Son travail pour l'obtention du diplôme concernait l'étude du processus de régénération naturelle du hêtre et du sapin dans la région forestière de Solca (Moldavie du Nord). Il reçoit le diplôme d'ingénieur forestier avec la recommandation de continuer son activité dans le domaine de la recherche scientifique. Après cinq mois d'activités dans la région forestière de Cosula (Botosani-Moldavie du Nord), au début de l'année 1955, Stelian Radu entame une carrière dans la recherche scientifique à la Station de Recherche Forestière de Simeria, située dans l'arboretum de cette ville. Il y reste jusqu'en 1960 en développant la collection des plantes rares, en participant à des rencontres avec des visiteurs de marque comme les professeurs roumains A. Borza, N. Boscaru, V. Puscaru ou O. Schwarz d'Allemagne de l'Est, considéré comme le spécialiste des chênes européens. En intervenant directement auprès du premier-ministre, Petru Groza, il réussit à sauver l'arboretum, menacé par la construction d'immeubles. Dans la période >>>

1963-1981, Stelian Radu dirige la station de recherche de l'Institut de recherches forestières à Bucarest. Dans ce cadre, il fait partie de la délégation roumaine lors de plusieurs rencontres avec des scientifiques des pays d'Europe de l'Est. En 1965, il reçoit une bourse de la FAO pour l'étude du peuplier et il visite la Turquie, la Yougoslavie, l'Italie et la France. La même année, il commence une thèse de doctorat sur l'étude du pin de Weymouth qu'il achèvera en 1974. Il écrit aussi des articles et mène des études sur la sélection et l'amélioration génétique, la multiplication par graines ou végétative, la gestion des pépinières ou des espaces verts dans les villes et villages. A cette période, il fonde une famille (sa femme Aneta Almâsan a une formation en sociologie, sa fille Irina et son fils Ionut). En 1981, il revient à Simeria où jusqu'en 1991 il est responsable de la recherche. C'est une période difficile pour la recherche forestière roumaine, causée par la crise du système. Mais il ne renonce pas à écrire et publier des articles comme ceux concernant le « five needle pines » ou ceux sur l'étude des plantations d'arbres et d'arbustes dans les villes et villages. La période 1991-1996 est le temps des grands bouleversements dans la société roumaine, une période financièrement très instable, caractéristique du processus qui va mener la Roumanie vers la démocratie. En 1991, Stelian Radu

est désigné par l'Institut de recherches forestières comme directeur du laboratoire de la station de Simeria. C'est la période de l'ouverture vers l'ouest avec des contacts et des rencontres à Simeria mais aussi dans les forêts ou dans les réserves naturelles roumaines avec des délégations et des chercheurs du monde entier. Il fait des recherches sur les forêts vierges et quasi vierges du Parc National de Retezat (1991-1993) qui s'achèvent en 2003-2004 par une monographie du Parc en sept volumes. Il rédige une monographie sur « L'arboretum de Simeria » en 2006 avec C. Coanda et participe à un ouvrage sur « Les forêts vierges et quasi vierges de la Roumanie » coordonné par V. Giurgiu en 2013, qu'il traduit en français et qui sera publiée en Belgique. Il organise et guide la visite de spécialistes dans les forêts vierges et les parcs nationaux Gemenele-Retezat, Izvoarele Nerei et Craiova, Gradistea Muncelului-Cioclovina, Domogled-Valea Cernei et Semenic-Cheile Carasului. Il participe au colloque de Chambéry en 2004 sur le bois mort, au colloque de Chambéry « Biodiversité, Naturalité, Humanité » en 2008. Comme président du Conseil scientifique du Parc National Gradistea Muncelului-Cioclovina, il s'engage activement pour la conservation stricte des forêts séculaires de chêne situées dans le site archéologique de Sarmisegetusa Regia. Il est membre de l' « Inter-

national Oak Society » et il reçoit pour ses mérites la récompense « Lifetime Service Award ». En 1997, il prend sa retraite mais il continue d'écrire et de participer à des rencontres avec des collègues et des spécialistes des forêts. En reconnaissance de son activité scientifique, Stelian Radu est élu membre honoraire de l'Académie Roumaine des Sciences Agricoles et Sylvicoles le 25 novembre 2012. Pour ses 85 ans, il reçoit de la part de l'Académie le diplôme du mérite académique pour sa remarquable contribution à la recherche forestière roumaine. Après de graves problèmes de santé survenus en 2013, il décide de déménager à Spaichingen en Allemagne pour habiter chez son fils. Là, dans le Jura Souabe, il va continuer à fréquenter la forêt tout au long de l'année. En 2018, il célèbre ses 90 ans à Deva et à Bucarest entouré d'amis, de sa famille, de collègues et de connaissances. Le 21 décembre 2018, il s'éteint à dix heures du soir, après une vie bien remplie et en ayant accompli une œuvre scientifique impressionnante. ■

Ionat Radu

Quand l'ouragan crée l'exemple

C'est à une trentaine de kilomètres seulement de Strasbourg, mais outre-Rhin, que l'on découvre le surprenant sentier du Lotharpfad, situé dans le Parc national de la Forêt Noire. En 1999, l'ouragan Lothar qui avait traversé la France puis une partie de l'Allemagne, avait renversé une quantité impressionnante d'arbres tout du long de son passage (115 à 140 millions de mètres cubes de bois abattu en France en une seule nuit, 25 millions en Allemagne). Les crêtes de la Forêt Noire n'ont pas fait exception. En Allemagne, comme en France, ces immenses chablis ont fait l'objet d'une très importante récolte, et ont participé, un peu plus encore, à l'effondrement des prix du bois. Pourtant, ici, les gestionnaires ont décidé de faire de ce chablis de quelques dizaines d'hectares, une vitrine vivante de la régénération spontanée.

Au-dessus des troncs déchirés et des arbres arrachés, laissés en place, des passerelles ont été élevées et des belvédères sont reliés entre eux par un sentier sinueux d'un kilomètre au cœur même du chablis. Un aménagement qui ne manque pas d'un certain culot, a permis, tout au long des années de faire découvrir à

un public nombreux l'évolution de cet espace apparemment dévasté par la tempête. Et la transformation, en quelques années seulement, des plantations mono spécifiques de résineux en une jeune forêt spontanée.

Aujourd'hui les branches ont toutes été transformées en un humus riche. Seuls les troncs les plus gros et les « galettes » de racines nous rappellent que cette réserve était, il y a quelques années encore, une plantation sylvicole. La monotonie des arbres en ligne a laissé place à un espace forestier riche et varié. Les espèces pionnières y sont dynamiques. Saule marsault, sorbier des oiseleurs, bouleau, alisier blanc, tremble et bourdaine accompagnent le retour des épicéas, espèce principale des ex plantations, mais aussi celui des hêtres et des sapins, espèces que l'on retrouve dans les parcelles environnantes. Et plus surprenant, y poussent également en nombre non négligeable des chênes rouvres, des érables sycomores et plus localement des tilleuls.



↑ Paysage du sentier de l'ouragan Lothar prise en 2006

Dans les zones les plus acides, colonisées par la linai-grette et l'airelle, on trouve des pins sylvestres qui y poussent de façon clairsemée.

En fait rien de très étonnant pour les personnes averties. Comme de très nombreux « naturalistes forestiers », je ne considère pas les tempêtes comme des catastrophes dans nos forêts issues de plantation, mais bel et bien comme des opportunités pour retrouver de la diversité biologique en lieu et place de la monotonie sylvicole. L'originalité de cette réserve et de ses aménagements est le côté hautement pédagogique pour un public moins au fait des dynamiques forestières. ■

Pierre Athanaze

L'UNESCO contribue à la protection de la *wilderness*

L'UNESCO possède un programme important intitulé « L'Homme et la Biosphère ». Ce programme scientifique vise à améliorer les relations entre les hommes et leur environnement. Cela se traduit au travers d'un zonage défini avec des aires dédiées à différents usages. Les territoires dotés de ce zonage s'appellent des réserves de biosphère ; traditionnellement elles possèdent trois zones en interrelation : une ou des zone(s) centrale(s), une zone tampon et une zone de transition. Ce zonage est similaire au standard de qualité pour la *Wilderness* européenne, utilisé par la Société Européenne de la *wilderness* qui propose une zone centrale, une zone de restauration et une zone tampon.

Zonage

Dans la zone centrale des réserves de biosphère, les activités humaines qui ne contribuent pas à la protection de l'environnement ne sont pas autorisées. Cette aire est dédiée à la conservation de la diversité >>>

→
Aulnaie marécageuse dans la réserve de biosphère de Kampinoski (Pologne)



biologique, au monitoring perturbant le moins possible les écosystèmes, et aux recherches non destructrices et autres usages à faible impact comme l'éducation à l'environnement. Cette caractéristique de la zone centrale est très similaire à celle d'une aire de *wilderness*. En effet cette dernière est libre de toute intervention humaine et on peut y voir se dérouler les processus naturels dynamiques. Ces processus peuvent être abiotiques (par exemple le feu, les avalanches ou les effets du vent) ou biotiques (par exemple les interactions avec les animaux, les habitats ou les nutriments).

Diversité des réserves de biosphère

Il existe un large spectre de réserves de biosphère à travers l'Europe et une grande représentativité de la façon dont les zones centrales sont interprétées. Certaines zones centrales de réserves de biosphère correspondent entièrement au standard de qualité pour la *wilderness* européenne comme par exemple les parcs nationaux de Retezat en Roumanie et ceux des Carpates de l'est à la frontière entre la Pologne, la Slovaquie et l'Ukraine. Dans la réserve de biosphère

de Lungau en Autriche, la zone centrale est composée de petits fragments englobés dans une large aire protégée, avec des activités humaines comme la chasse et le pâturage. Toutefois les réserves de biosphère agissent pour concilier les activités humaines avec la nature, elles font la promotion de la paix, du développement durable et de la conservation de la nature.

Les réserves de biosphère et la Société Européenne de la Wilderness

La Société Européenne de la *Wilderness* est très intéressée par les réserves de biosphère qui sont dans un processus de réduction des activités humaines dans la zone centrale, comme celles qui s'alignent sur la définition de la *Wilderness* européenne. Ces aires ont un grand potentiel de support de protection de la *Wilderness* en Europe. De plus, dans le futur elles pourraient intégrer le réseau de la *wilderness* européenne. Un des buts de la Société Européenne de la *Wilderness* est de certifier 500 000 ha de zones où s'exprime la *wilderness* en Europe d'ici 2020. Nous supportons donc l'initiative de l'UNESCO de promouvoir la protection de paysages naturels les moins perturbés ! ■

Vlado Vancura

Société Européenne de la *Wilderness*

© J.-C. Génot



← Vallée de la Berezina dans la réserve de biosphère de Berezinsky (Biélorussie)

Quand le dialogue avec l'ONF pour la protection d'arbres remarquables ne marche pas



© E. Brunissen

Le massif du Rischwald est une forêt de plaine située en Alsace Centrale. Ce massif de quelques centaines d'hectares est composé pour une grande partie des forêts communales de Kertzfeld, Huttenheim, Stotzheim et Sermersheim. Il s'agit d'une chênaie-charmaie accompagnée d'autres espèces telles que tilleuls à petites feuilles, frênes, aulnes glutineux, érables planes et champêtres.

Le Rischwald est resté exclu de Natura 2000 en dépit de sa richesse écologique. De nombreux chênes pédonculés centenaires peuplent ce massif, il existe encore des sujets de dimension assez exceptionnelle (de plus de 4 mètres de circonférence), mais leur conservation à long terme est mal assurée car cette forêt n'est considérée que pour sa production de bois. Certes, la sylviculture a favorisé le chêne pédonculé, mais la nécessité de protéger certains vieux chênes n'est pas clairement assimilée par les gestionnaires. Déjà, il manque des chênes exceptionnels qui ont été coupés début 2018.

>>>

← Chêne remarquable abattu

Un très vieux chêne de 6 mètres de circonférence est mort en 2009 et a été coupé en 2014 « pour des raisons de sécurité », même si le lieu était isolé et peu fréquenté. Cet arbre aurait pu être maintenu au nom de la biodiversité que le maintien des arbres morts en forêt publique permet.

Je me suis mis à la recherche d'autres vieux chênes dans le massif du Rischwald dans le but de les protéger. Parmi les plus remarquables, un spécimen de 5 m de circonférence, un second de 4,60 m de circonférence dans la parcelle 15 de Huttenheim, ainsi que d'autres individus de circonférence variant de 4 à 4,45 m.

En 2012, j'ai fait une première sortie avec un des forestiers de l'ONF responsable de ce massif qui me disait à propos du chêne de 4,60 m de circonférence « il est trop gros pour que les scieries le prennent ». Puis j'ai effectué une seconde sortie avec un autre forestier ONF et la personne chargée d'un inventaire des arbres remarquables au Conseil Départemental du Bas-Rhin (CD67) afin que les chênes les plus remarquables du Rischwald que j'avais inventoriés soient classés.

De 2013 à 2017, la personne chargée de l'inventaire des arbres remarquables au CD67 n'a jamais trouvé le temps de recontacter soit l'ONF, soit les élus locaux, pour discuter du classement de certains arbres, malgré mes relances.

En tant que membre d'Alsace Nature, j'ai aussi contribué à la révision d'aménagement forestier de la forêt de Huttenheim en 2013. Un courrier fut rédigé pour insister sur la création d'îlots de sénescence et sur

la protection des plus gros chênes. Lors d'une réunion en mairie en 2015, la demande d'îlots de sénescence a été rejetée au profit d'îlots de vieillissement pour préserver les possibilités d'exploitation. L'aménagiste ONF avait toutefois indiqué dans son compte-rendu que les plus gros chênes seraient préservés « du moment que leur état sanitaire le permet » ; le maintien d'arbres sénescents étant aussi admis pour « compenser l'absence d'îlots de sénescence ».

En 2014, j'ai refait une sortie en forêt avec le même forestier qu'en 2012, celui-ci était d'accord sur le principe de préserver les chênes les plus remarquables. Hélas toutes ces démarches n'ont servi à rien, l'ONF a exploité trois chênes parmi les plus importants qui figuraient dans ma proposition d'inventaire d'arbres à protéger, l'un à Kertzfeld, les deux autres à Huttenheim, dont le chêne de 4,60 m de circonférence en parcelle 15 de Huttenheim, au mépris du dialogue que nous avions engagé.

Suite à un article paru dans la presse locale faisant état de mon intervention au sujet des chênes remarquables, l'ONF et les communes ont eu leur droit de réponse et leur attitude fut méprisante. L'adjointe chargée d'environnement de Huttenheim a affirmé à propos du chêne de la parcelle 15 qu'elle « ne comprend pas l'intérêt de



↑ Chêne remarquable

protéger un arbre non accessible au public ! ». Quand un arbre se trouve au bord d'un chemin, les forestiers le coupent pour des raisons de sécurité ; quand il se trouve éloigné des chemins, il est coupé pour des raisons économiques, bref il existe toujours une excuse pour couper un arbre même si celui-ci est remarquable. Le Conseil Départemental et la commune concernée se sont rejeté la responsabilité de n'être pas intervenu pour protéger ces arbres remarquables.

Que dire de ce témoignage : que l'ONF ne fait pas l'effort de dési-

gner en « arbre bio » des chênes remarquables par leur dimension, sauf en de très rares cas. La plupart du temps, l'ONF maintient en « arbre bio » des arbres moins intéressants pour les dendro micro habitats, parfois des tiges d'à peine 20 à 30 cm de diamètre, du frêne, du charme, parfois du chêne. Mais les chênes les plus remarquables sont considérés comme des stocks de bois à exploiter. Il est nécessaire que les citoyens soucieux de la protection de la nature réagissent, car nous méritons mieux que de subir ce genre de désastre, doublé d'un dialogue de sourds. ■

Etienne Bezler

Membre du groupe forêt d'Alsace Nature

La naturalité africaine : le parc national de la Luangwa du Sud

.....



Le continent africain compte de très nombreuses aires protégées dont certaines sont mondialement connues comme la réserve naturelle de Masai Mara au Kenya, les parcs nationaux du Serengeti en Tanzanie et le Kruger en Afrique du Sud ou encore le delta de l'Okavango au Botswana, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. Ayant eu la chance de me rendre à deux reprises dans le parc national de la Luangwa du Sud en Zambie, j'ai pu apprécier ce parc magnifique de près de 9 000 km². Il est situé dans la partie orientale de la Zambie, au carrefour entre l'Afrique centrale, australe et l'Afrique de l'Est. La Luangwa est un des principaux affluents du Zambèze. Avec environ 500 espèces d'oiseaux, plus de 100 espèces de mammifères et des milieux variés, la vallée de la Luangwa est un des écosystèmes les plus riches d'Afrique. Les populations de crocodiles, d'hippopotames, de buffles, >>>

← La rivière Luangwa (Zambie)

de babouins et de poukous (le poukou ou cobe de Vardon est une antilope au pelage roux) y sont remarquables et la densité de léopard est la plus élevée d'Afrique. Trois espèces sont considérées comme endémiques. Le zèbre de Crawshay, une sous-espèce du zèbre de Burchell, dont les rayures noires vont sous le ventre alors que le zèbre de Burchell a un ventre blanc. Le gnou de Cookson au pelage fauve avec des rayures noires sur le flanc, une crinière, une queue et la partie centrale de la face noires. La girafe de Thornicroft dont les critères de reconnaissance sont discutables tant les variations intra spécifiques de couleur sont importantes.

Le parc national de la Luangwa du Sud est bordé par la rivière sur une grande partie de sa limite orientale. Il comporte donc une grande partie de la plaine de la Luangwa et est limité à l'ouest par un relief montagneux à base de roches granitiques entre 800 et 1300 m d'altitude. Le plus important habitat naturel du parc est évidemment constitué par la plaine alluviale de la Luangwa avec ses innombrables méandres, ses affluents et ses multiples zones humides, marais et plans d'eau. Parmi les forêts alluviales qui se sont développées sur des sols sableux enrichis par



↑ Forêt d'ébéniers

les sédiments de la rivière, on trouve de nombreux arbres parmi lesquels le marula (*Sclerocarya birrea*), l'arbre à saucisse (*Kigelia africana*), l'acajou rouge (*Khaya anthoteca*), l'ébénier d'Afrique (*Diospyros mespiliiformis*), le tamarinier (*Tamarindus indica*), le chigomier (*Combretum imberbe*), le figuier sycomore (*Ficus sycomorus*), l'arbre de pluie (*Philenoptora violacea*) appartenant à la famille des légumineuses et divers pal-

miers. Il existe également des forêts de mopane (*Colophospermum mopane*), arbre répandu en Afrique australe dont les feuilles ressemblent à des ailes de papillon. Ces forêts peuvent être inondées pendant plusieurs semaines. Le mopane est un arbre robuste qui peut survivre aux dommages occasionnés par les éléphants mais qui résiste mal aux incendies répétés. Quand les forêts de mopane subissent des feux répétés,

elles sont remplacées par des arbustes du genre *Combretum* et *Terminalia*, qui forment ce que l'on appelle un bush épineux et dense. Sur les pentes se développent des forêts de miombo. Le terme miombo est générique et recouvre des forêts sèches variées en composition et en structure, de la savane boisée à la forêt dense. Enfin, quand les arbres couvrent moins de 10 %, on parle généralement de savanes à hautes herbes. Ces savanes sont composées de nombreuses espèces de graminées de la famille des poacées dont les genres *Setaria*, *Cymbopogon*, *Echinichloa* et *Pennisetum*. L'herbe à éléphant *Pennisetum purpureum* peut atteindre 5 m de haut et est très prisée par les pachydermes. Il y a également des baobabs dans la savane dont un, particulièrement célèbre et fabuleux par sa taille, dessiné par le légendaire David Livingstone en 1865. Son diamètre est impressionnant, il faudrait dix personnes se donnant la main pour en faire le tour. Son écorce garde les traces des nombreux assauts du temps et des éléphants. Elle ressemble à une lave qui aurait coulé et se serait figée en bourrelets et en crevasses. Ces branches portent des vieux nids de tisserins. Il est habité par des abeilles sauvages.

A l'entrée du parc, on franchit un pont sur la Luangwa. Depuis ce pont, de nombreuses observations sont possibles : un varan sur la berge, des éléphants qui viennent boire, des guibs harnachés, des bovidés au pelage brun rouge avec des lignes blanches et des pointillés sur le dos, des poukous, des crocodiles qui semblent attendre une hypothétique proie et environ cent cinquante hippopotames au repos avant les remue-ménages du soir. Au-dessus du pont virevoltent une chauve-souris, des hirondelles à ventre roux et des martinets noirs. Près de l'eau, une oie d'Égypte, une cigogne à bec ouvert, un ibis sacré et des babouins. Une journée de safari dans la Luangwa permet de mesurer la grande richesse en mammifères du continent africain : éléphant, zèbre, phacochère, impala, girafe, buffle, hyène, léopard, babouin, vervet, lion, grand koudou, cobe à croissant ou antilope sing-sing, mangouste. Les observations de léopard s'enchaînent. Le premier jour, un mâle marche tranquillement dans le lit à sec de la rivière, puis entre dans le bush. On le retrouve plus loin en train de marcher, puis s'asseoir et se gratter tandis que les impalas soufflent et que les vervets crient à cause du prédateur. Le lendemain un léopard est repéré, couché au pied d'un arbre à saucisse. Une patte pend dans l'arbre, celle d'un impala

tué par le prédateur. Au même moment, un second léopard, une femelle, descend de la branche sur laquelle l'impala repose et disparaît dans la végétation au sol. La femelle reste bien cachée dans les herbes. Tout cela ressemble à un échange de proie entre mâle et femelle, ce qui signifie que le couple semble prêt pour un accouplement. A la fin de la même journée, un léopard femelle se laisse observer sur la branche d'un figuier. Elle a le ventre plein et fait sa sieste à califourchon sur la branche, pattes et queue pendantes. Puis, elle ouvre ses yeux et observe au loin quelque chose qu'elle est la seule à voir. Le lendemain matin, après avoir salué les gardes et franchi le pont, on surprend un léopard marchant dans le bush. C'est une femelle qui présente deux blessures sur le postérieur dont une entaille sérieuse. Elle est maigre et a dû rater sa proie de la nuit. Après l'avoir suivi une dizaine de minutes, elle s'enfonce dans le bush. Direction le site où le couple de léopard a été observé hier. Ils ne sont pas là, et il ne reste de leur proie que la peau et les os. Le soir : nouvelle observation d'un léopard mâle sur une branche. Parfois il se lèche les babines et continue de se reposer. Il y a une proie au sol à quelques mètres de l'arbre, peut-être un guib. Le lendemain matin, >>>

Le baobab de Livingstone →





© J.C. Génot

↑ Le léopard est bien présent dans le parc national de la Luangwa du Sud

retour à l'endroit de l'observation de la veille concernant le léopard mâle près de la proie qu'il avait tuée. Après avoir croisé deux hyènes, c'est la découverte d'une femelle de léopard sur la branche d'un gros arbre à saucisse. Elle a bien mangé, s'étire et dort, détendue. Ses yeux verts lui donnent un caractère encore plus sauvage. Sept très belles observations de léopard en 4 jours avec des temps d'observation allant jusqu'à 45 mn.

Une espèce rare vit encore dans le parc : le lycaon. Cette espèce est très menacée et estimée à moins de trois mille individus dans toute l'Afrique alors que la population était cent fois plus importante au début du XX^e siècle. Malgré les informations des gardes et de nombreuses sorties, il n'a pas été possible de voir le chien sauvage d'Afrique mais notre guide l'a déjà observé à plusieurs reprises. Cette fois, entre les

mouches tsé-tsé qui ne nous ont pas permis de rester trop longtemps dans une zone propice et la chance nécessaire pour tomber sur une espèce qui vit sur un large domaine vital de près de près de 1 000 km², il a fallu renoncer. Les amoureux de la vie sauvage savent que la nature n'est pas un zoo, même si l'abondance de la faune dans les parcs nationaux africains tend à nous le faire penser. Mais à défaut du lycaon, de multiples observations : une jeune hyène qui tête sa mère, un troupeau de buffles arrivant du bush pour aller boire à la rivière dans une atmosphère de poussière, une chevêchette perlée sur un arbre à saucisse et un groupe de trois jeunes lions dont un d'environ deux mois, couchés à l'ombre et attendant probablement les adultes.

L'avifaune du parc est très riche, notamment avec toutes les espèces vivant autour de la rivière et ses affluents. La Luangwa est bordée de nombreux arbres morts qui servent de perchoirs aux martins pêcheurs et aux guépriers. Ces derniers volent dans tous les sens puis vont s'abriter dans leurs nids creusés dans les berges. Un grand-duc de Verreaux s'envole d'un arbre et des inséparables de Lilian, perruches endémiques de Zambie, sautillent au sol à la recherche de graines. Le plumage de ces perruches

offre une palette de couleurs typiques des zones tropicales : noir, vert, jaune, orange et rouge. L'eau attire de nombreuses espèces : spatule, oie d'Égypte, jacana, vanneau du Sénégal, oie de Gambie, héron mélanocéphale, cigogne à bec jaune, jabiru, ibis sacré, calao gris, tou-raco concolore et aigle pêcheur.

Dans le parc, la chasse et la cueillette sont interdites mais la pêche est autorisée. Il n'est pas rare de voir des pêcheurs tirant des filets, les pieds dans l'eau alors que d'énormes crocodiles fréquentent les eaux de la Luangwa, sans oublier les centaines d'hippopotames. Les principales activités humaines qui ont modifié les paysages sont le braconnage et l'usage du feu. Le rhinocéros noir a été exterminé entre 1973 et 1988. La vallée de la Luangwa en comptait 4 à 8 000 individus. De même, la population d'éléphant a été fortement réduite dans les années 1970, passant de plus de 100 000 animaux dans toute la vallée, la plus forte population au monde, à un peu moins de 20 000 individus aujourd'hui. L'éléphant est une espèce « architecte » qui façonne fortement son habitat. Il est capable de faire reculer la forêt de mopane. Mais c'est surtout le feu qui peut dévaster la forêt sur de grandes surfaces. Le bush brûle depuis des générations en >>>

Afrique. On brûle les herbes pour éviter de plus grands feux de bush en saison sèche et pour obtenir la repousse des herbacées. Les incendies de brousse servent aussi à éloigner les serpents et les fauves des zones habitées. Les feux ont également beaucoup servi aux cultures sur brûlis. Le feu est le « balai africain » pour nettoyer la brousse. Mais ces incendies brûlent toutes les herbes et endommagent les arbres, voire les calcinent. Comme le dit le philosophe burkinabé Constantin Gâané Dabiré à propos de ces incendies : « Cette pratique était si bien ancrée dans les mœurs qu'on ne se doutait même pas de ses effets néfastes ». L'usage du feu s'est intensifié depuis la colonisation et les forêts se sont transformées en savanes, les savanes en zones herbeuses et les zones herbeuses en bush avec des buissons d'épineux, favorisés par les incendies fréquents. Ces incendies volontaires ont considérablement modifié les paysages, à une plus vaste échelle que les feux d'origine naturelle, déclenchés par les orages. La région n'a pas été une terre d'élevage, à cause de la présence de la mouche tsé-tsé. Les feux autrefois provoqués par les braconniers ont diminué et désormais la nature évolue librement. La magnifique vallée de la Luangwa compte encore deux autres parcs nationaux : celui de la Luangwa du

Nord et celui de Luambe, tous deux plus petits que le parc national de la Luangwa du Sud. Ces parcs sont équipés de lodges pour accueillir les touristes et il existe également des campements en lisière des parcs. Face au manque de moyens de certains pays de la région, certains parcs sont gérés par des organisations qui allient éco tourisme et conservation comme au Malawi voisin mais aussi en Zambie avec le parc national de Kasanka. Le parc national de la Luangwa du Sud possède 350 gardes qui appartiennent à la ZAWA (*Zambian Wildlife Authorities*).

Dans la Luangwa du Sud, l'association *Awely* s'occupe des conflits entre les humains et la faune sauvage. Cette dernière a pour mission de collecter des données sur les types de conflits, de faire des constats sur site et de chercher des solutions pour résoudre les conflits. Ainsi face aux éléphants qui détruisent les récoltes installées dans des silos en paille, *Awely* a proposé des silos en béton, nettement moins esthétiques mais beaucoup plus efficaces. De même, les paysans sont invités à cultiver le piment car celui-ci repousse les éléphants. A l'école, on enseigne aux enfants la reconnaissance des diverses postures des éléphants pour mieux les comprendre et anticiper car manifeste-



↑ Guib harnaché

ment les familles de paysans n'ont pas ou n'ont plus ces connaissances sur les animaux. Une autre association, *Conservation South Luangwa*, doté de 75 personnes dont 65 gardes anti braconnage, soigne certaines espèces sauvages blesées, organise des patrouilles anti braconnage, atténue les conflits entre les éléphants et la population locale, exerce une surveillance aérienne et utilise des chiens renifleurs pour lutter contre le trafic d'espèces sauvages. ■

Jean-Claude Génot

RÉFÉRENCES

Hupe I. 2016. *Luangwa Valley – Unique Wilderness in Africa*. 240 p.

Gbâané Dabiré C. 1993. *Afrique : le « mythe » de la vie en symbiose*. In Bourg D. 1993. *Les sentiments de la nature*. La Découverte. Pp 85-98

En
inTerrelation
.....

*« La nature
est une création
continue
d'imprévisibles
nouveau-tés. »*

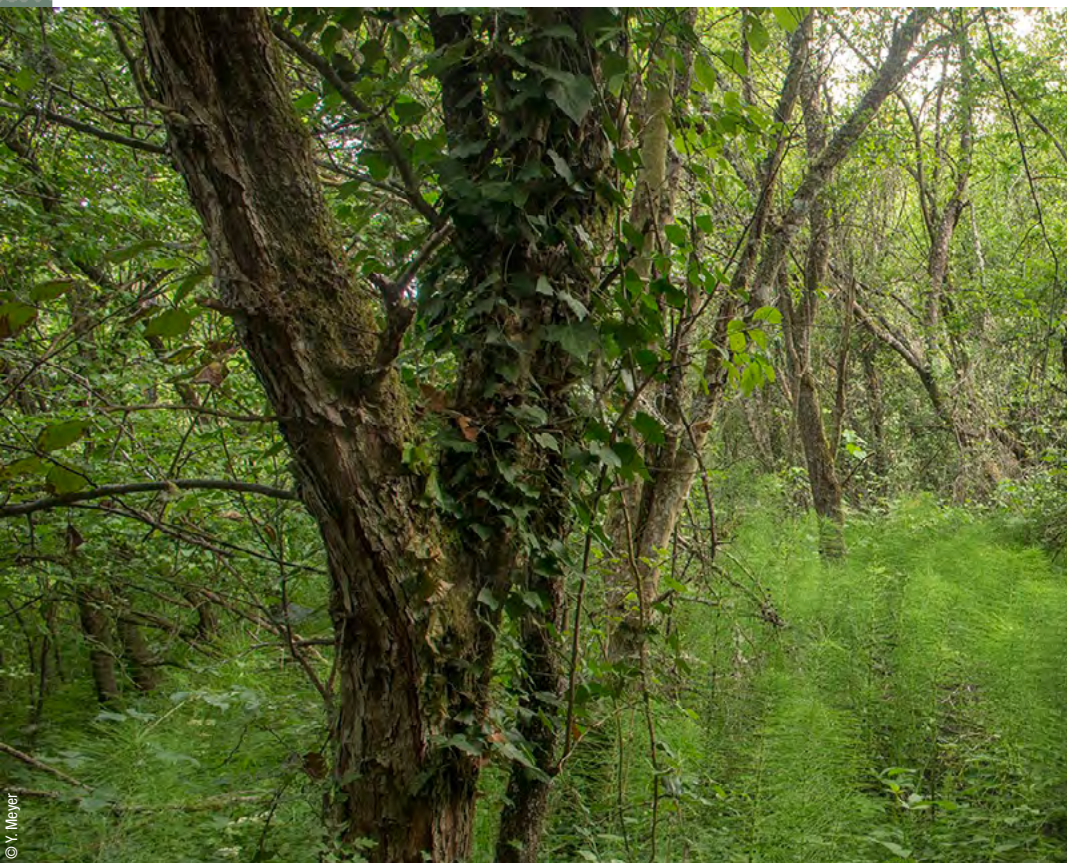
Henri Bergson



Amadouvier →

La place de la nature spontanée à l'ère de l'anthropocène : le regard des sciences sociales

.....



© Y. Meyer

L'émergence d'une cohabitation rapprochée des sociétés humaines avec le restant du vivant nous amène à nous interroger sur l'idée de « nature spontanée ». En effet, le changement climatique traduit le caractère global des bouleversements écologiques consécutifs aux activités anthropiques et révèle des lignes de partage désormais brouillées entre ce qui est naturel et ce qui ne l'est pas. L'empreinte généralisée des activités humaines sur les mécanismes géophysiques conduit à considérer que la planète est sortie de l'holocène pour entrer dans une nouvelle ère géologique appelée l'anthropocène. Ce paradigme qui pointe la part croissante de l'intervention humaine dans l'artificialisation des équilibres biophysiques, nous amène-il pour autant à abandonner l'idée de nature spontanée ?

← Aubépine et prêles géantes dans une forêt spontanée (Vosges du Nord)

La conservation de la biodiversité qui concerne désormais des territoires fortement anthropisés semble également avoir écarté l'idée de nature au profit du paradigme gestionnaire. Cette transition n'est pas anodine et révèle un changement dans l'idée que les conventions internationales¹ se font de la nature et de la place accordée aux activités anthropiques². Il n'est plus question de protéger la nature contre les activités anthropiques, mais d'administrer les pratiques socio-économiques dans la limite d'une capacité de charge. Cette conception remet en cause l'idée de nature autonome et dont la protection suppose le retrait des empreintes anthropiques. Dès lors, on ne protège plus la nature, mais on gère des pratiques sociales productrices de nature³. En cela, les plans de gestion producteurs de biodiversité révèlent une transition allant d'une éthique de la « non intervention » à celle de la « gestion »⁴. Or, bien que >>>

les processus de domestication et de gestion des milieux renforcent l'idée d'une nature composite et participent à brouiller les frontières entre ce qui est « naturel » et « artificiel », cela implique-t-il pour autant que la nature spontanée ait totalement disparu ? Quel est le point de vue des sciences sociales qui étudie et qualifie la « dose » d'artificialité au sein des logiques du vivant ? Sans être exhaustif face à la diversité des approches, nous souhaitons en présenter quelques-unes qui proposent un regard innovant en admettant l'indépendance des dynamiques biophysiques. À l'ère de l'anthropocène, ces approches soutiennent l'idée d'une nature autonome et spontanée. Nous reviendrons brièvement sur l'idée de nature à la fois comme la combinaison de deux forçages et un processus qui reconnaît l'indépendance des dynamismes naturels. À partir de cette acceptation, nous verrons comment l'approche graduelle de la naturalité permet de penser la nature « pour elle-même mais parmi nous » à l'ère de l'anthropocène.

Bien que la sociologie observe la dimension humaine des relations à la nature, elle peut tout de même convenir de « l'existence d'un milieu naturel avec des logiques qui lui sont propres »⁵. Suivant cette perspective, il nous a semblé pertinent de défi-



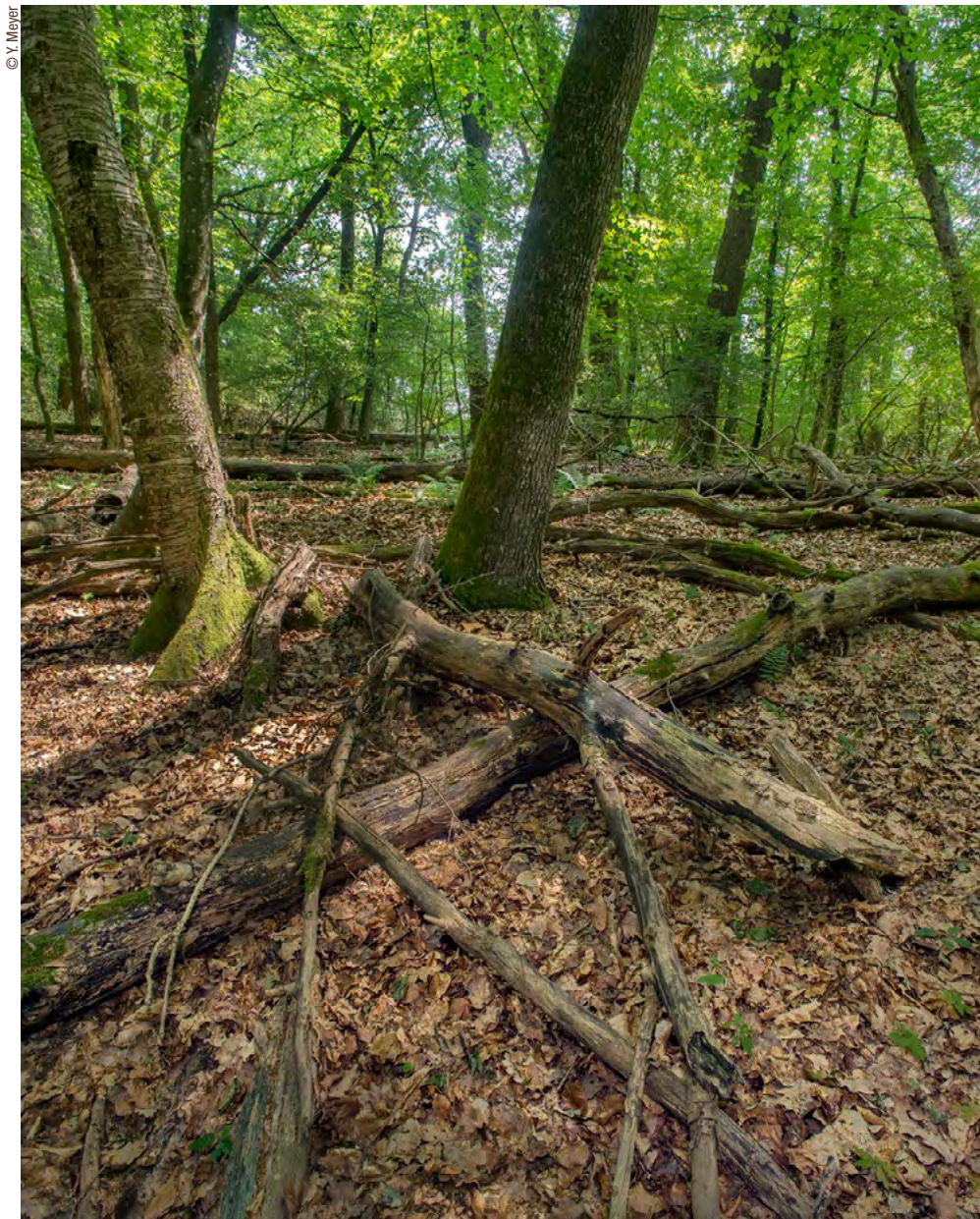
↑ Forêt sur ancienne terre agricole (Vosges du Nord)

nir ce que nous appelons communément « nature » à partir de l'approche socioécologique développée par Marina Fischer Kowalsi⁶. La nature est définie comme une dynamique qui met en tension deux types de forçages : un d'origine anthropique et un autre biophysique. Cette coévolution des deux types de forçages génère une réalité composite, en l'occurrence une réalité qui n'est ni proprement sociale, ni proprement physique, mais les deux à la fois, c'est-à-dire « écosymbiotique »⁷. Dans cette acceptation, les dynamismes naturels possèdent leur indé-

pendance, c'est-à-dire une « autonomie de processus »⁸ qui assure une résilience au système (une capacité d'autorégulation). Quant au second type de forçage, il renvoie aux dynamiques anthropiques qui exercent une réelle « prise écologique »⁹ sur les milieux et participent à aménager, cultiver, domestiquer, voire à maîtriser les dynamiques naturelles. Au demeurant, cette définition vient briser une représentation statique de la nature. En effet, la coévolution des dynamiques biophysiques et anthropiques génère un « état de nature »¹⁰ qui n'est pas figé, mais

reste perpétuellement en mouvement, car constamment mis en tension.

Bien que ce regard définisse ce qui nous environne comme une réalité composite, cette acceptation de la « nature » revendique l'indépendance des dynamismes naturels. Il nous semble particulièrement pertinent et nécessaire d'assumer l'idée que les processus naturels ne cessent pas d'exister en dehors des construits sociaux. Au contraire ceux-ci possèdent leur logique propre et leur autonomie de fonctionnement et sont doués d'une capacité d'action et de rétroaction face aux forçages anthropiques. L'approche de Baptiste Morizot¹¹ apporte une réponse nuancée, allant au-delà d'un imaginaire de la *wilderness* (nature sauvage) ou du paradigme de l'anthropocène (la fin de la nature). L'auteur affirme que l'idée de nature résiste, mais celle-ci ne prend plus la figure d'une nature vierge, intacte, mais prend désormais la forme de la nature ou de l'animal « par lui-même »¹². En effet, « être par soi-même » consiste à être autonome au sens d'être relié à toute la communauté biotique, c'est-à-dire être relié d'une manière plurielle, résiliente, viable, de façon à ne pas dépendre d'un acteur, d'une ressource unique ou d'une niche fragile. Pour le dire autrement ces formes de « vie sont parmi nous »



← Bois mort dans une forêt en libre évolution
(Vosges du Nord)

–dans la société– mais par elles-mêmes »¹³ avec leurs mécanismes propres et leur capacité d'action et de rétroaction face aux dynamiques anthropiques. Cette lecture renvoie à la « feralité »¹⁴, autre terme pour désigner un processus où les dynamiques naturelles résistent ou réagissent aux processus anthropiques, voire recolonisent les milieux où l'empreinte humaine se retire. En effet, féral est compris dans le sens de farouche qui résiste ou qui a la possibilité de pouvoir co-évoluer avec les formes de prises anthropiques.

Pour le sociologue, cette lecture permet d'apprécier la qualité d'un milieu selon un degré de « naturalité ». Pour ce faire, nous basons sur une approche graduelle de la notion de naturalité qui ne renvoie pas à la volonté d' « atteindre un état de nature de référence ou antérieur »¹⁵. Dans cette acception, la prise anthropique fonctionne « comme un curseur de naturalité »¹⁶ qui mesure le degré auquel un milieu reste en dehors de l'influence des pratiques anthropiques ou traduit une nature « empêchée d'être elle-même »¹⁷. Au demeurant, l'enjeu consiste à inclure l'histoire de l'homme et de son emprise sur l'évolution d'un écosystème d'une région donnée et à qualifier la manière dont les

milieux évoluent aux grés des processus de domestication¹⁸. Pour le sociologue, cela permet d'intégrer l'empreinte des activités anthropiques (pratiques interventionnistes et gestionnaires) comme une variable d'ajustement¹⁹ qui exerce un contrôle gradué sur les dynamiques biophysiques et qui laissent s'exprimer ou non les dynamismes naturels dans leur libre évolution. En d'autres termes, cela permet d'apprécier la « dose de nature »²⁰ que les acteurs sont prêts à accepter dans leurs pratiques quotidiennes et ainsi de qualifier la part d'« incertitude » ou de « nature spontanée » avec laquelle ils sont susceptibles de composer.

Selon Marina Fischer Kowalski²¹, notre relation au vivant est face à deux choix opposés : soit amplifier l'empreinte gestionnaire sur les milieux ou amorcer un « retrait des forçages anthropiques ». Suivant la seconde perspective, Frédéric Goulet et Dominique Vinck²² définissent des pratiques de la nature caractérisées par une gestion « par retrait ». Ces modes de gestion plus doux ont notamment été expérimentés autour de la sylviculture naturelle dont les objectifs consistent à retirer des modes d'interventions qui agissent directement sur les écosystèmes forestiers (plantations, traitements sur les jeunes plants) afin de favoriser les >>>

dynamiques et les potentialités du milieu, c'est-à-dire à optimiser le cycle de repeuplement des essences en place. L'écosystème forestier acquiert un nouveau statut : ses processus redeviennent des objets utiles et fonctionnels aux logiques de production sylvicole. À défaut d'aménager la forêt, ce modèle cherche à comprendre les potentialités du milieu et à piloter leur rôle et fonction auxiliaire dans les processus productifs.

Ce modèle de gestion dit « par retrait » introduit des nouvelles manières de faire et d'être qui inscrit l'acteur dans un « agir communicationnel à la nature ». Les entités de la nature sont alors considérées comme des partenaires avec lesquels les acteurs tissent des relations de coopérations et de synergies entre potentialité du milieu et logiques anthropiques. Or cette nouvelle attitude à l'égard du vivant nécessite d'acquérir des savoir-être et des savoir-faire que l'on peut synthétiser autour de trois registres.

Le premier requiert l'apprentissage d'une nouvelle « carte mentale du vivant »²³, une conception qui reconnaît la nature comme une altérité, rejoignant l'idée d'une nature par « elle-même mais parmi nous (dans la société) ». Parallèlement l'adoption de ce registre nécessite

de se délier d'anciennes représentations qui renforcent l'idée d'une nature « objet » condamnant les acteurs à un rapport de maîtrise –et de force– au détriment de formes de concertation et de communication. Autrement dit, du point de vue des acteurs c'est accepter un « lâcher prise » en admettant que les milieux s'autorégulent et fonctionnent par eux-mêmes. Le second, un registre de la compréhension, demande aux acteurs de (ré)apprendre à lire les potentialités du milieu. Cette attitude privilégie une « prise cognitive » où la maîtrise du vivant passe désormais par la compréhension que l'on en a. Outre l'acquisition de connaissances, ce sont aussi des attitudes, voire des aptitudes nouvelles à assimiler, comme l'observation qui priorise la compréhension à l'action. Quant au dernier registre, le « savoir composer » consiste à piloter²⁴ des synergies possibles entre potentialités du milieu et logiques productives. Ce dernier demande aux acteurs d'accepter un « faire avec » les potentialités du milieu et de composer avec l'incertitude des dynamiques naturelles. Or, ce « laisser faire » et ce « faire avec » la nature se heurtent à des formes d'inertie tant la nature valorisée reste celle qui est frappée du sceau de l'homme. ■

Guillaume Christen
Université de Strasbourg

¹ En effet, l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) créée en 1948 est marquée à ses débuts par un compromis entre deux tendances : Le « préservationnisme » vise à protéger la nature de l'homme ; quant au « conservationnisme », il privilégie une protection de la nature qui tend davantage vers une gestion rationnelle des activités anthropiques dans la finitude des ressources. La fin des années 1950 est marquée par un changement fort, où la conception conservationniste va s'imposer, faisant émerger une nouvelle posture à l'égard de la protection de la nature.

² Yannick Mahrane, Marianna Fenzi, Céline Pessis, « De la nature à la biosphère. L'invention politique de l'environnement global, 1945-1972 », *Vingtème Siècle. Revue d'histoire*, 113 (2012), p. 127-141.

³ Marie Charles, Frédérique Chlous-Ducharme, Elsa Faugère, Maurice Wintz, « Science et démocratie dans la gestion de la nature : des ethno-sociologues pris dans la modélisation d'accompagnement », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*, 8/2 (2008), en ligne : <https://journals.openedition.org/vertigo/4999>.

⁴ Jean-Claude Génot, *Quelle éthique pour la nature ?*, Paris, Édisud, 2003.

⁵ Bernard Kalaora, Raphaël Larrère, Les sciences sociales et les sciences de la nature au péril de leur rencontre, in Nicole Mathieu, et Marcel Jollivet, *Du rural à l'environnement-la question de la nature aujourd'hui*, Paris, L'Harmattan, p. 89, 1989.

⁶ Marina Fischer-Kowalski et al., *Gesellschaftlicher Stoffwechsel und Kolonisierung von Natur*. Ed. G+B Verlag Fakultas, Amsterdam, 1997.

⁷ Augustin Berque, *Médiance, de milieux en paysages*, Paris, Reclus, 1990.

⁸ Adrien Guetté, Jonathan Carruthers-Jones, Laurent Godet, Marc Robin, « "Naturalité" : concepts et méthodes appliqués à la conservation de la nature », *Cybergeo : European Journal of Geography*, document 856, 2018, en ligne : <http://journals.openedition.org/cybergeo/29140>.

⁹ Augustin Berque, *Médiance, de milieux en paysages*, op. cit.

¹⁰ Serge Moscovici, *Essais sur l'histoire humaine de la nature*, Paris, Flammarion, 1968. Serge Moscovici définit un « état de nature » comme des éléments de matières transformés par l'activité sociale dans une

société donnée, à un moment donné du temps dont l'évolution reflète les rapports à la nature engendrés par les sociétés.

¹¹ Baptiste MORIZOT, *Les diplomates. Cohabiter avec les loups sur une nouvelle carte du vivant*, Paris, Wildproject, 2016.

¹² *Ibid.*, op. cit., p. 86.

¹³ *Ibid.*, op. cit., p. 86-87

¹⁴ Annik Schnitzler, Jean-Claude Génot, Maurice Wintz, « Espaces protégés : de la gestion conservatoire vers la non-intervention », *Courrier de l'environnement de l'INRA*, 56 (2008), p. 29-43.

¹⁵ Adrien Guetté, Jonathan Carruthers-Jones, Laurent Godet, Marc Robin, « "Naturalité" : concepts et méthodes appliqués à la conservation de la nature », art. cité.

¹⁶ Jacques Blondel, « Biodiversité et naturalité : histoire et évolution des concepts », *Forêt méditerranéenne*, 2, (2012), p. 101-108.

¹⁷ Jean-Claude Génot, *Nature : le réveil du sauvage*, Paris, L'Harmattan, 2017.

¹⁸ Adrien Guetté, Jonathan Carruthers-Jones, Laurent Godet, Marc Robin, « "Naturalité" : concepts et méthodes appliqués à la conservation de la nature », art. cité.

¹⁹ Jacques Lecomte, « Réflexions sur la naturalité », *Courrier de l'environnement de l'INRA*, 37 (1999), p. 6-10.

²⁰ Jean-Claude Génot, *Quelle éthique pour la nature*, op.cit.

²¹ Marina Fischer-Kowalski et al., *Gesellschaftlicher Stoffwechsel und Kolonisierung von Natur*, op. cit.

²² Frédéric Goulet, Dominique Vinck, « L'innovation par retrait. Contribution à une sociologie du détachement », *Revue française de sociologie*, 53, (2012) p. 195-224.

²³ Baptiste Morizot, *Les diplomates. Cohabiter avec les loups sur une nouvelle carte du vivant*, op. cit.

²⁴ Raphaël Larrère, Philippe Fleury, Loriane Payan, « La nature des éleveurs : sur les représentations de la biodiversité dans les Alpes du Nord », *Ruralia*, 21 (2007), en ligne : <http://journals.openedition.org/ruralia/1846>.

Lu
pour vous

→ Nature : le réveil du sauvage.

Jean-Claude Génot, L'Harmattan, 219 pages.



Dans son dernier ouvrage, Jean-Claude Génot remonte aux sources du sauvage, la *wilderness* de l'Amérique du nord. Il nous montre qu'au-delà des auteurs les plus connus comme Aldo Leopold, Henry David Thoreau ou John Muir, il en existe beaucoup d'autres avec des courants de pensée légèrement différents. Néanmoins, la notion de *wilderness* est bien née outre Atlantique, même si, comme l'évoque l'auteur qui nous décrit très bien la situation de Yellowstone, les marchands du temple ne sont jamais loin. Et cette année 2018, pour la troisième fois consécutive, plus de 300 millions de touristes ont visité les parcs nationaux américains. La nature sauvage fait recette ! Mais attention aux dérives...

Après l'Amérique, l'auteur nous conduit dans les territoires sauvages européens qu'il a visités de nombreuses fois : Bialowieza d'abord, côté polonais et biélorusse. Une forêt miraculée, un sanctuaire du sauvage ! L'occasion d'évoquer, par contraste, les très faibles surfaces forestières intégralement protégées en France. Autre site remarquable : la chaîne des Carpates, « le cœur sauvage

de l'Europe ». Beaucoup d'autres exemples cités dans l'ouvrage témoignent des riches connaissances de terrain de l'auteur et donnent une grande valeur à ses réflexions. Cela nous rappelle les propos d'un ancien dans un village du Niger « celui qui n'a pas vu, il ne peut pas parler » ! Alors Jean-Claude Génot, lui, peut parler !

Le chapitre sur la nécessaire protection des loups et autres grands prédateurs du monde sauvage est remarquablement bien argumenté, tant du point de vue écologique que de l'aspect économique.

Au final, un ouvrage qui fait du bien. La nature est résiliente. La photo de couverture est d'ailleurs parlante : un muret abandonné. Il délimitait des parcelles cultivées ou pâturées. L'homme est parti. La forêt se réinstalle toute seule, impose sa fraîcheur, permettant ainsi aux mousses de recouvrir les blocs de l'ancienne construction. Le sauvage se réveille...

Gilbert Cochet et Béatrice Kremer-Cochet

Lu
pour vous

→ La part sauvage du monde. Penser la nature dans l'Anthropocène.

Virginie Maris, Seuil, 259 pages.



Le monde de la conservation s'est déjà transformé puisque l'on est passé de la protection de la nature à la gestion de la biodiversité sans que certains ne se soient vraiment rendus compte des implications de ce changement de sémantique. Le livre de la philosophe Virginie Maris arrive bien à propos pour nous mettre en garde contre les discours actuels des tenants de l'anthropocène. Ces derniers que les écologistes américains nomment les « *neo greens* » s'appuient sur la crise écologique pour dire qu'il est temps de gérer le système Terre de façon globale et de modifier nos approches et nos sciences de la nature, car pour eux il n'y a plus de nature. La situation du réchauffement climatique appelle des solutions radicales comme la géo ingénierie, ce qui ressemble fort à une fuite en avant technologique. Pour l'auteure : « *Un tel programme signe ainsi non seulement la fin de la nature, mais également la fin de la culture, ou en tout cas la fin des sociétés telles que nous les connaissons* ». La philosophe met aussi en garde les conversationnistes contre le recours extrême à l'artifice et au contrôle pour reconstituer des écosystèmes et appelle à « *résister aux sirènes de la technologie* ». L'auteure critique également la marchandisation de la nature et toutes ces notions de « *services écosystémiques* », de « *compensation écologique* » et « *d'évaluation monétaire de la nature* »

qui visent à absorber la nature dans la logique de marché. Alors que Virginie Maris a bien identifié les menaces sans précédent qui pèsent sur la nature, elle relève le défi de défendre plus que jamais la nature sauvage en tant qu'extériorité à l'homme car : « *Penser l'extériorité de la nature, c'est accepter de se donner des limites, de borner notre empire* » et nous rappelle fort justement que : « *c'est encore 90 % de l'histoire de notre espèce qui relèvent de la vie sauvage* ». L'auteure souligne l'importance de considérer la nature sauvage comme une altérité à respecter et une autonomie dont l'homme peut s'inspirer. Enfin, outre le fait que Virginie Maris arrive à rendre son livre de philosophie d'une lecture agréable, elle nous livre un « kit » de défense intellectuelle du sauvage face aux nombreuses critiques qui sont faites à ses défenseurs. Pour l'auteure, la défense de la part sauvage du monde n'est pas une démarche fixiste, elle n'est ni un signe de misanthropie, ni une démarche néo-coloniale. En guise de conclusion elle souligne : « *il est également urgent de préserver des espaces et des territoires où les êtres de nature peuvent faire sans nous* » : un conseil que les gens de Forêts sauvages ont déjà mis en pratique.

Jean-Claude Génot

À ne pas rater !

→ Les interviews sur le sauvage de la fondation François Sommer

Pour nourrir la réflexion sur le sauvage, la fondation François Sommer propose de visionner une première série d'entretiens de chercheurs, d'experts et d'artistes en intégralité.



Connectez-vous sur :

<http://fondationfrancoissommer.org/entretiens-sur-le-sauvage>

→ La lettre d'information sur les vieilles forêts pyrénéennes

Ce site œuvre pour la reconnaissance et la protection des vieilles forêts pyrénéennes.

Pour consulter la lettre d'information de l'hiver 2019, connectez-vous sur : www.vieillesforets.com



Le bêtisier

→ La peur des forêts sauvages

Lu dans Le Monde du 3 novembre 2018 sous la plume de la directrice d'Agroparistech Nancy qui évoquait les changements climatiques: « *Mais des forêts non gérées coûtent cher : les coups de vent entraînent la chute d'arbres qui coupent les routes, les coups de chaud favorisent les incendies. Ces perturbations favorisent à leur tour les invasions d'insectes, la dégradation des sols, et autres problèmes pour les écosystèmes et notre bien-être. Imaginer que les forêts laissées en libre évolution résisteraient mieux est un mythe* ».

Ces sottises sur les forêts naturelles rappellent l'article de Bourgenot (paru en 1973 dans *Rev. For. Fr.* XXV : 339-360 et intitulé Forêt vierge et forêt cultivée) avec les passages suivants : « *devenue pour lui inhospitalière* », « *l'homme civilisé du XX^e siècle serait parfaitement mal à l'aise, pour user d'un euphémisme, dans une forêt qui ne serait pas elle-même civilisée* » ou encore « *la forêt vierge n'est ni utile ni agréable à l'homme* ». Force est de constater que les préjugés anti-nature sont plus durables que la gestion forestière actuelle...



© J.-C. Génot

← Vieille chênaie alluviale très hospitalière à Naliboki (Biélorussie)

FORÊTS SAUVAGES

Fonds pour la naturalité des écosystèmes

Notre objectif

Redonner aux écosystèmes naturels toutes leurs potentialités. La forêt libre et sans entretien apporte gratuitement des bienfaits inestimables à l'humanité :

- limitation de l'effet de serre ;
- régulation du cycle de l'eau ;
- épuration de l'eau et de l'air ;
- formation de sols ;
- diminution de l'érosion ;
- riche biodiversité ;
- lieux de ressourcement et d'inspiration artistique...

Nos actions

Afin de permettre la préservation des écosystèmes à fonctionnement naturel, nous nous engageons à :

- promouvoir la naturalité à tous les niveaux ;
- éditer un périodique trimestriel diffusé par voie électronique, *Naturalité*, la lettre de Forêts Sauvages ;
- protéger de façon intégrale des surfaces forestières conséquentes par la maîtrise foncière...



© C. Faubing

Faites un geste pour les forêts sauvages : Offrez quelques mètres carrés de naturalité !

Faites un don à *Forêts Sauvages*, et nous nous engageons à reverser l'intégralité des sommes reçues pour l'acquisition de forêts et de milieux naturels à fort potentiel de naturalité. Ainsi acquises, ces surfaces auront la meilleure des protections qui soit : la maîtrise foncière pour une libre expression de la nature.

Première « réserve » de *Forêts Sauvages*, la forêt du Bruchet (Haute-Loire), qui n'a pas connu d'exploitation depuis plus de 60 ans, poursuivra en toute sérénité son évolution spontanée. Cette acquisition a été possible grâce à la générosité de son ancienne propriétaire et d'un partenariat avec la Société Nationale de la Protection de la Nature.

Forêts Sauvages travaille actuellement à l'achat de forêts aux diversités biologiques remarquables. Et dont seule la maîtrise foncière pourra permettre la pérennité.

Nous avons besoin de vous !

Un reçu fiscal vous sera adressé dès réception de votre contribution.

Il vous permettra de bénéficier d'une exonération fiscale de 66 % du montant de votre don.

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Adresse mel :

Je fais un don de € à **FORÊTS SAUVAGES** afin de permettre à celle-ci, l'acquisition de forêts ou milieux naturels qui seront laissés en libre évolution.

Date : Signature :

Bulletin à adresser à : Forêts Sauvages, 4 rue André Laplace. 43000 Le Puy-en-Velay.

